

# Vertne lmont

A O Û T 2013

n°18



**Bienvenue à toutes et tous au Rallye vélo Patrimoine**  
**Dimanche 8 septembre 2013 à 14h**



Petits et grands  
aimant flâner  
le nez en l'air  
et les cheveux au **vert**

En selle  
sur vos petites reines  
ce dimanche 8 septembre

A l'affût de notre patrimoine  
au détour des sentes  
et potales  
de nos campagnes

Bienvenue  
au Château de Fernelmont  
à 14h00  
sous la tonnelle  
aux couleurs d'ECOLO

Promenade familiale  
+- 1h30 +- 15 km  
Bar et petite restauration  
en fin de parcours

Inscription souhaitée :  
[ecolofernelmont@gmail.com](mailto:ecolofernelmont@gmail.com)  
0475 96 20 78

# La transition écologique est en marche

## Décisions relatives au photovoltaïque

Des décisions importantes ont été prises par le gouvernement wallon fin juin : pour 94 % des ménages, la surcharge facturée pour le soutien des installations photovoltaïques des 6 % de Wallons qui en possèdent sur leur toit sera limitée. La multiplication des installations photovoltaïques (bien au-delà des attentes), causée par les actions de soutien du gouvernement, et la diminution du prix des installations a entraîné un déséquilibre sur le marché des certificats verts. ELIA, le gestionnaire du réseau électrique haute tension, est tenu légalement de racheter une grande quantité de certificats verts au prix minimum garanti. ELIA transfère ensuite le coût de cette charge légale à l'ensemble des consommateurs, ménages et entreprises. Les deux mesures essentielles adoptées par le gouvernement wallon sont, d'une part, la mise en place d'un système de "mise en réserve" des certificats verts : ELIA pourra étaler dans le temps le rachat au prix garanti. D'autre part, le nombre de certificats verts attribué aux installations photovoltaïques existantes sera effectivement réduit, mais uniquement à partir de la 10<sup>ème</sup> année (prévu par le mécanisme des certificats verts). Il n'y a donc pas d'impact immédiat pour les propriétaires, qui rentabiliseront comme prévu leur installation sur une période de 4 à 7 ans. Au delà de la 10<sup>ème</sup> année, la rentabilité sera moindre mais le principe du compteur qui tourne à l'envers sera maintenu. Malgré cet ajustement, les panneaux photovoltaïques constituent toujours un investissement très rentable et contribuent aux objectifs régionaux de production d'énergie renouvelable et à la réduction de notre empreinte sur la planète. Pour l'avenir, un nouveau mécanisme "Qualiwatt" sera mis en place. Il introduit des critères supplémentaires de qualité de

l'installation et impose l'utilisation de panneaux fabriqués en Europe, pour stimuler l'emploi en Europe et le développement de l'économie verte à une échelle locale.

## L'action politique d'ECOLO à la Région Wallonne c'est aussi :

**Le nouveau cadre éolien** qui définit les critères pour l'installation des nouveaux parcs éoliens. Le cadre prévoit la découpe de la Wallonie en plusieurs zones géographiques dans lesquelles sont définis des objectifs de production d'électricité verte en fonction du potentiel identifié. Un nouvel élément important est l'obligation pour les promoteurs d'ouvrir le capital pour les participations citoyennes et celles des communes. Il était en effet logique que les habitants des communes où s'implantent des parcs éoliens puissent avoir l'opportunité d'obtenir le même rendement financier que celui des promoteurs des parcs éoliens qui bénéficient d'un mécanisme public de soutien de l'électricité verte.

Nous en profitons pour saluer la création d'une coopérative citoyenne dans notre commune. Nous vous invitons à consulter leur site : [www.champsdenergie.be](http://www.champsdenergie.be)

**L'Ecopack** : un prêt à 0 % pour le financement de vos travaux de rénovation énergétique.

Pour des informations supplémentaires sur ces sujets, consultez notre site [www.fernelmont.ecolo.be](http://www.fernelmont.ecolo.be)

## Etienne Piette, conseiller communal

**Vertnelmont :** Etienne, voilà quelques mois que tu es conseiller ECOLO à Fernelmont. Comment envisages-tu ton rôle de conseiller dans la minorité ?

**Etienne Piette :** Je prends mes marques petit à petit. Je consulte tous les dossiers avant chaque conseil communal et je dois d'ailleurs remercier le personnel communal qui est toujours disponible quand j'ai une question. J'essaie d'être constructif. C'est dans cette optique que toute la locale veut travailler. Je suis seul conseiller ECOLO au conseil communal mais il y a tout un groupe derrière moi qui m'aide à préparer le conseil communal. Nous examinons ensemble les points à l'ordre du jour des conseils communaux et nous en débattons ensemble. Même si c'est moi qui vote au conseil, je le fais sur base de la réflexion de tout le groupe. Les membres de la locale viennent d'ailleurs assister aux conseils. Ils prennent des notes pour le compte rendu que nous publions sur le site d'ECOLO Fernelmont et ils me font un retour sur mes interventions.

**Vt :** Quel est l'apport d'ECOLO au conseil communal ?

**EP :** Depuis septembre 2012, ECOLO est représenté au conseil communal. Cela a permis de sortir de la confrontation entre 2 groupes. Avec 3 groupes politiques représentés, les débats sont plus constructifs. Et les questions d'ECOLO amènent de nouvelles



pistes de réflexion, ce qui enrichit les débats. De plus, depuis décembre 2012, le conseil n'est plus présidé par le bourgmestre mais par une conseillère communale de la majorité. Cela amène une nouvelle dynamique et les débats sont plus sereins.

**Vt** : *Comment faire avancer l'écologie politique quand on est en minorité?*

**EP** : C'est vrai qu'ECOLO a peu de marge de manoeuvre à Fernelmont puisque les politiques sont mises en place par une majorité qui n'a pas les réflexes du développement durable. Nous évaluons les propositions de la majorité en fonction des principes de l'écologie politique : est-ce que le projet tient compte de l'intérêt général? Est-ce qu'il s'inscrit dans une vision à moyen ou long terme? Est-ce qu'il est durable? Est-ce qu'il tient compte des critères environnementaux? A-t-on tenu compte de l'avis des citoyens et de l'aspect social ? Pour l'instant, je m'abstiens beaucoup car les projets ne vont pas assez loin pour nous et qu'ils manquent de cohérence. En tant que conseiller, je peux faire des remarques pour pointer les incohérences. Mais je vote aussi POUR afin d'encourager des projets comme les Contrats de Rivière, par exemple.

Nous pouvons également mettre des points à l'ordre du jour. Nous avons proposé que les citoyens soient systématiquement

consultés pour les projets qui les concernent, comme des travaux dans leur rue par exemple, et informés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cette proposition a été refusée par la majorité bien qu'il y ait une forte demande des citoyens. Il y a sans doute un jeu politique de la majorité à refuser les propositions structurelles de la minorité lors du conseil communal... Pourtant, la semaine suivante, des riverains ont reçu une lettre d'information concernant des travaux qui s'éternisaient dans leur rue. Si nos propositions sont refusées "officiellement", certaines sont en fait bien accueillies "officieusement". Ce qui compte pour ECOLO, c'est que les choses bougent.

**Vt** : *Le travail de conseiller ne s'arrête sans doute pas au conseil communal ...*

**EP** : Effectivement, je m'enrichis de toutes les conversations informelles avec les autres conseillers et les échevin-e-s, les rencontres avec les jubilaires, les jeunes et toutes les rencontres sur le terrain. Les Fernelmontois-es sont les premiers à identifier les problèmes et à proposer des solutions de bon sens.

**Si vous voulez le contacter :**

[etienne.piette@skynet.be](mailto:etienne.piette@skynet.be) - 0475 96 20 78

#### Exemples d'intervention d'ECOLO au conseil communal

- Primes communales à l'isolation des toitures : ECOLO propose d'augmenter la prime si l'isolation se fait avec des matériaux écologiques et/ou si le demandeur dispose d'un bas revenu.
- Action vis à vis des jeunes : ECOLO s'étonne en découvrant que le budget prévu pour le projet « été jeunes » est minime et signale que si la volonté est réellement d'accompagner les jeunes, c'est un projet qui doit être mené de manière continue et donc avec des moyens adaptés.
- Mobilité douce : si l'on veut développer le commerce local, il faut veiller à ce que les commerces soient accessibles aux piétons et cyclistes en toute sécurité.

Découvrez la suite sur notre site [www.ecolo.fernelmont.be](http://www.ecolo.fernelmont.be)

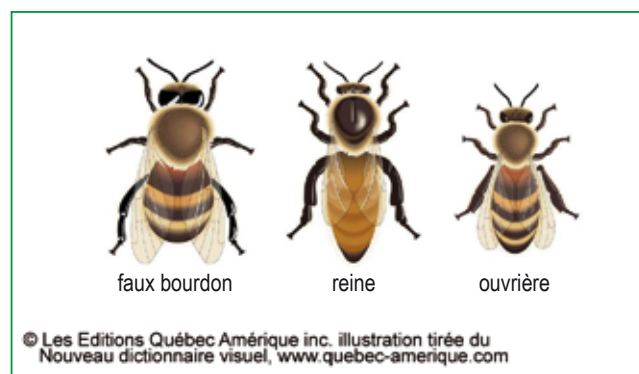
## Mobilisons nous pour les abeilles et la biodiversité

Les abeilles sont en train de disparaître : les ruchers se vident les uns après les autres, principalement dans les campagnes, les villes semblent être davantage épargnées.

Le problème, c'est le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles, ou encore CCD (pour « colony collapse disorder »). Les abeilles domestiques disparaissent en masse, ne rentrent pas dans leur ruche. Des colonies entières sont décimées, sans que les apiculteurs ne retrouvent de cadavres. Depuis une cinquantaine d'années, en Europe, le phénomène va croissant.

Les apiculteurs tirent la sonnette d'alarme depuis déjà longtemps, et nous, promeneurs attentifs, nous ne pouvons quasi plus les observer en train de butiner de fleur en fleur. Les abeilles produisent du miel, certes, nous avons tous un jour étalé une couche de miel doré sur nos tartines. Mais au-delà de cette considération

gourmande, la raréfaction des abeilles représente une grave menace pour l'humanité. Sans abeilles, plus de pollinisation, plus de fruits, et, à plus ou moins court terme, plus d'êtres humains ...



**N'hésitez pas à venir assister aux séances du Conseil communal, qui sont publiques, et qui ont lieu à 20h00 à la Maison communale (sauf exception), les 3 ièmes jeudis du mois : 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre 2013. Consultez l'ordre du jour sur le site de la commune.**

**Conseil communal supplémentaire le jeudi 5 septembre à 20h**

Alors que faire ? A l'instar de ces ouvrières de l'écologie, infatigables, il faut se battre, se mobiliser, faire circuler l'information. Et faire pression sur le monde politique : une levée de bouclier sans précédent a offert récemment une petite victoire aux abeilles. La Commission européenne va interdire, temporairement, l'utilisation de trois insecticides mortels, pour quatre grandes cultures (maïs, colza, tournesol et coton) et à certaines périodes de l'année. De quoi faire trembler des géants de l'insecticide tels que Bayer et Syngenta ? Cette fois, ce sont les petits qui gagnent, mais ce n'est qu'un début. Il est indispensable d'obtenir d'autres interdictions, et cela passera par une mobilisation de tous : certains pays n'ont pas voté en faveur de cette mesure ... Peut-être ont-ils cédé au lobbying efficace et puissant mené par des entreprises phytosanitaires ?

Pour sauver nos abeilles, nous avons tous un rôle à jouer, via une participation citoyenne et responsable au jour le jour. A Fernelmont, commune inscrite au plan Maya, des initiatives existent, il y a notamment une école d'apiculture à Forville :

<http://les-avettes-du-mont-des-frenes.be/>.

Et concrètement, il faut semer des plantes mellifères et renoncer à l'utilisation des pesticides !

Si c'est pour marquer les esprits que l'on attribue (faussement) à Einstein la phrase « si l'abeille disparaît, l'humanité n'en a plus que pour quatre ans à vivre », il n'en reste pas moins qu'une telle situation serait catastrophique. Alors, inspirons-nous d'une autre citation, du Talmud cette fois, et appliquons-la aux abeilles :

**« qui sauve une abeille sauve l'humanité toute entière ... »**



## L'Oreille Insolente

Ca s'en va et ça revient : le BEP investit à Fernelmont

Monsieur le Président, je vous fais une lettre, dont vous rirez peut-être, si...

Les fernelmontois-es le savent depuis des lustres : leur commune est championne dans la spécialité « nombre de ralentisseurs par habitant ». Cette fois, la commune fait preuve d'originalité : aux alentours du 1er avril, un nouveau type de ralentisseur, expérimental, est apparu près de l'entrée de sa zone d'activité économique de Sart d'Avril. Selon son concepteur, il poursuit trois objectifs : promotion du BEP, sécurité routière et création d'emploi.

Techniquement, il s'agit de disposer un obstacle matériel latéral et suffisamment haut, à droite de la chaussée, empiétant légèrement sur celle-ci : à coup sûr, l'usager devra, soit ralentir la vitesse de son véhicule, soit exploser son rétroviseur extérieur droit, soit rouler sur une ligne blanche continue, soit s'exposer à une collision frontale avec un véhicule roulant en sens inverse ...

En l'occurrence, l'obstacle matériel testé ici, est un luxueux panneau du BEP.

Ce dispositif n'engendrant pas l'effet ralentisseur escompté, ses promoteurs l'ont bientôt complété d'une signalisation aussi farfelue que provisoire destinée probablement à susciter la curiosité des automobilistes, et par là, obtenir enfin le ralentissement souhaité. Là encore, le dispositif expérimental s'est avéré inefficace, voire dangereux et a donc été démonté, au bout de deux mois tout de même.

Quelques semaines plus tard, à la mi-juin, les conducteurs ont pu constater le retour du coûteux panneau, mais cette fois, correctement positionné, à l'écart de la chaussée...

Faire, défaire et refaire, ça crée de l'emploi, c.q.f.d.

Alors, c'est une version 2013 de la série des « travaux inutiles » ou s'agit-il de conserver notre label « Commune aux dépenses évitables » ?



### CONTACT

Ecolo Fernelmont se réunit une fois par mois pour analyser les enjeux fernelmontois, discuter des positions d'ECOLO, préparer le conseil communal et les activités de la locale, ...

Contactez nous et/ou rejoignez Ecolo : [www.ecolo.be](http://www.ecolo.be)  
[ecolofernelmont@gmail.com](mailto:ecolofernelmont@gmail.com) - Nathalie Totin: 081 83 50 83  
[www.fernelmont.ecolo.be](http://www.fernelmont.ecolo.be) et sur facebook : Ecolo Fernelmont